# Insee Analyses

## Bourgogne-Franche-Comté



N° 34

**Juin 2018** 

# Personnes âgées en Haute-Saône d'ici 2030 : Une population qui augmente mais de façon plus modérée pour les 85 ans ou plus

n Haute-Saône, une personne sur dix est âgée d'au moins 75 ans. La plupart d'entre elles résident à domicile et les plus âgées vivent souvent seules. Leur niveau de vie est inférieur à celui de leurs homologues de Bourgogne-Franche-Comté. Selon les territoires, leurs conditions de vie diffèrent. Elles bénéficient de revenus plus élevés dans les espaces urbains. En milieu rural, elles habitent davantage avec un proche. Avec l'avancée en âge de la génération du baby-boom, si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, le nombre de personnes de 75 ans ou plus pourrait augmenter sensiblement dans les années à venir. S'agissant des personnes d'au moins 85 ans, leur nombre augmenterait moins rapidement, d'ici 2030, que sur la période récente. Le vieillissement concernerait plus particulièrement les parties Est et Centre du département.

Amandine Ulrich, Régine Bordet-Gaudin, Insee

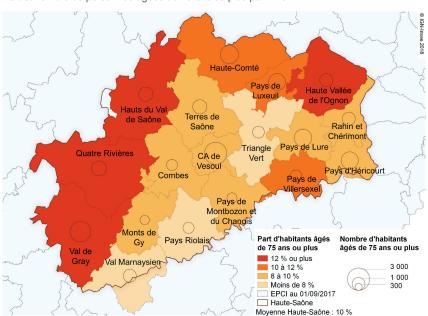
En Haute-Saône, un habitant sur dix a au moins 75 ans, soit 24 000 personnes âgées en 2014. Parmi elles, 7 450 sont très âgées ; elles ont 85 ans ou plus et présentent davantage de risques de dépendance. En 5 ans, de 2009 à 2014, le nombre de personnes d'au moins 75 ans augmente de 1,2 % en moyenne par an, comme en Bourgogne-Franche-Comté. L'accompagnement à domicile et la prise en charge en établissement des personnes en situation de dépendance croissante avec l'avancée en âge sont ainsi au cœur du Schéma de l'autonomie élaboré par le Conseil départemental pour les prochaines années, en lien avec le Plan régional de santé.

## Forte augmentation du nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans

La population âgée de 60 à 74 ans progresse fortement, conséquence de l'arrivée à ces âges, des enfants du baby-boom nés aprèsguerre. Ce phénomène, qui touche toutes les régions métropolitaines, est particulièrement marqué en Haute-Saône : en 5 ans, le nombre de personnes de 60 à 74 ans augmente de 15 % contre 13 % dans la région.

#### 1 Une population plus âgée à l'ouest et au nord du département

Part et nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus par EPCI



Note: La Haute-Saône comprend 18 EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) dont 17 communautés de communes et la communauté d'agglomération (CA) de Vesoul.

Les communautés de communes du Val Marnaysien, du Pays de Villersexel et du Pays d'Héricourt s'étendent pour partie dans le Doubs.

Source : Insee, Recensement de la population 2014





Parallèlement, les habitants de moins de 60 ans sont de moins en moins nombreux. De 2009 à 2014, leur nombre diminue de 4 % en Haute-Saône, plus vite qu'à l'échelle régionale (-3 %). Cette évolution est liée d'une part, à de nombreux départs de jeunes de 18 à 24 ans qui quittent le département, notamment pour poursuivre des études supérieures. D'autre part, comme dans l'ensemble de la région, les naissances se font plus rares en raison du moindre nombre de femmes en âge de procréer. Même si, sur cette période, les naissances l'emportent encore sur les décès, la population haut-saônoise commence à décroître. Le département perd désormais des habitants, plus de 800 en 5 ans.

Dans ce contexte, le vieillissement de la population est un enjeu fort pour les acteurs publics en charge des politiques d'accompagnement des personnes âgées dans leur vie quotidienne, qu'elles vivent chez elles ou en établissement d'hébergement. La connaissance de leurs conditions de vie permet d'éclairer les décisions en matière d'offre de services à domicile, comme le portage de repas, l'organisation de transports ou l'intervention d'auxiliaires de vie. Elle peut conduire également à la mise en place d'actions de prévention comme l'adaptation des logements face à des difficultés physiques grandissantes.

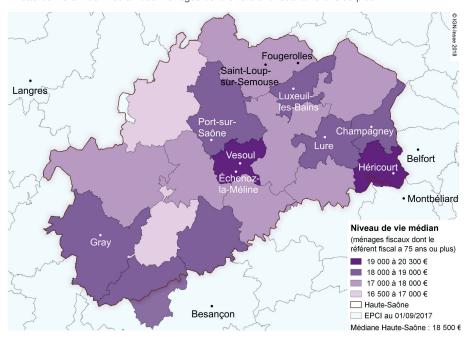
## Des femmes qui habitent seules à leur domicile

Du fait d'une espérance de vie plus longue, les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes âgées. En Haute-Saône, une femme de 60 ans peut espérer vivre 27 ans de plus, un homme, 23 ans. Ainsi, les femmes représentent 58 % des personnes de 75 ans ou plus et 68 % des 85 ans ou plus.

Si en Haute-Saône comme en Bourgogne-Franche-Comté, les personnes âgées vivent à domicile dans 9 cas sur 10, elles habitent davantage en maison individuelle, à l'instar des départements ruraux (85 % contre 75 % dans l'ensemble de la région). Près de la moitié vivent en couple, autant vivent seules. Ces dernières, en majorité des femmes seules, probablement en raison de la perte de leur conjoint, sont davantage susceptibles

## 2 Un niveau de vie des personnes âgées plus élevé dans les agglomérations de Vesoul et Héricourt

Niveau de vie annuel médian des ménages dont le référent fiscal a 75 ans ou plus



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2014

d'avoir recours à des services à domicile pour être accompagnées dans leurs activités quotidiennes. En outre, en cas de perte d'autonomie importante, leur maintien à domicile peut devenir complexe.

Les Haut-Saônois restent cependant plus fréquemment dans leur logement que les personnes du même âge de la région, même lorsqu'ils sont plus vieux. Après 85 ans, seulement 18 % séjournent dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou une autre structure d'hébergement collectif, contre 23 % en moyenne dans la région.

## Niveau de vie des ménages âgés un peu plus faible

En Haute-Saône, hors institutions, les ménages âgés ont un niveau de vie (définitions) un peu plus faible qu'au niveau régional. Le revenu disponible médian annuel des ménages dont le référent a 75 ans ou plus est de 18 500 € en 2014, inférieur de 1 200 €

à celui de leurs homologues de Bourgogne-Franche-Comté. En outre, 10 % des ménages âgés du département vivent sous le seuil de pauvreté (définitions), contre 8 % dans la région ; ils ont néanmoins un niveau de vie médian comparable (10 760 €).

Aussi, le recours à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est un enjeu important pour les personnes les plus fragilisées, sujettes à de nouvelles dépenses à mesure qu'elles perdent en autonomie. Près de 20 % des Haut-Saônois de 75 ans ou plus perçoivent cette aide afin d'être soutenus financièrement dans leur vie quotidienne à la maison ou dans leur prise en charge en établissement (encadré). Le niveau de vie des personnes de moins de 60 ans, susceptibles de les aider est également plus faible. Souvent ouvriers dans ce département plutôt industriel, les adultes en activité exercent des emplois moins rémunérateurs qu'en moyenne dans la région. Par ailleurs, la population haut-saônoise est aussi touchée par le chômage. La crise économique a

#### Deux tiers des bénéficiaires de l'APA ont 85 ans ou plus

En Haute-Saône, 4 717 personnes âgées de 75 ans ou plus bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (définitions) en mars 2018, soit près de 20 % de la population de cet âge résidant dans le département. Les trois quarts sont des femmes. Versée par le Conseil départemental, l'APA vise à venir en aide aux personnes âgées en perte d'autonomie, en fonction de leur degré de dépendance.

L'APA à domicile concerne les deux tiers des bénéficiaires. Elle permet de leur apporter une aide reconnue nécessaire dans les activités essentielles de la vie courante comme faire sa toilette ou se nourrir ; 16 % d'entre eux sont très dépendants et nécessitent une forte présence d'intervenants pour les actes de la vie quotidienne (Gir 1 et 2) (définitions).

L'APA en établissement attribuée à des personnes résidant en EHPAD permet de financer une partie de la prise en charge de cette population, en grande partie, plus âgée et très dépendante.

Bénéficiaires de	l'APA âgés d	e 75 ans ou plus	en Haute-Saône
			Dormi loo ha

	Nombre de bénéficiaires de 75 ans ou plus	Part dans la population des 75 ans ou plus (%)	Parmi les bénéficiaires	
			Part des 85 ans ou plus (%)	Part des très dépendants* (%)
APA à domicile	2 988	12,5	62	16
APA en établissement	1 729	7,2	76	60
Ensemble	4 717	19,7	67	32

<sup>\*</sup> les personnes très dépendantes correspondent aux Gir 1 et 2 Source : Conseil départemental de Haute-Saône – mars 2018

provoqué de fortes réductions d'emplois dans l'industrie et la construction. Compte tenu de ces difficultés économiques et sociales, les générations plus jeunes peuvent être limitées dans leur capacité à aider financièrement leurs parents dépendants. Le soutien apporté à leurs aînés peut cependant prendre d'autres formes, du temps pour les courses ou le ménage, des visites contribuant au maintien de liens sociaux, de l'aide pour se déplacer, surtout s'ils résident à proximité.

## Des revenus plus élevés dans les territoires urbains

Les conditions de vie des personnes âgées présentent de fortes disparités territoriales. Au sein du département, l'écart de niveau de vie médian atteint 20 % entre le territoire où il est le plus élevé et le territoire où il est le plus faible. Les personnes âgées qui résident dans les communautés de communes animées par les cinq pôles urbains de Haute-Saône bénéficient en moyenne de revenus plus élevés qu'ailleurs. Ces territoires concentrent près de la moitié des habitants de 75 ans ou plus du département (figure 1). C'est dans la communauté d'agglomération de Vesoul, principal pôle d'activités du département, que leur niveau de vie est le plus élevé. Plus souvent anciens cadres ou ayant exercé une profession intermédiaire, la moitié des ménages âgés bénéficient d'un revenu annuel supérieur à 20 300 € (figure 2). Dans les communautés de communes du Pays d'Héricourt, de Lure, de Luxeuil et du Val de Gray, les revenus annuels médians des ménages âgés s'échelonnent de 18 700 € à 19 400 €.

Dans ces territoires urbains, les personnes âgées habitent davantage seules (figure 3); elles sont toutefois proches des services de la vie quotidienne, comme les commerces ou les médecins ainsi que des associations de loisirs et de culture. Plus fréquemment locataires de leur logement, elles doivent plus souvent s'acquitter d'un loyer.

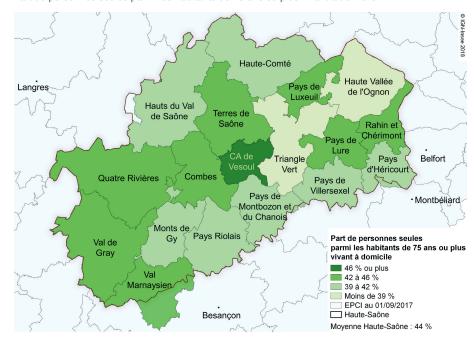
Certains espaces situés en périphérie des grands pôles d'activités regroupent également des personnes âgées aux revenus plus élevés que dans le reste du département. C'est le cas de la communauté de communes de Rahin et Chérimont, aux portes des agglomérations de Lure, Héricourt, Belfort et Montbéliard, de celles du Val Marnaysien et du Pays Riolais, sous l'influence de Besançon, et de Terres de Saône, à proximité de Vesoul. Dans ces territoires, concentrant 17 % des personnes de 75 ans ou plus du département, les personnes âgées vivent cependant moins souvent seules que dans les territoires urbains, à l'exception du Val Marnaysien. En outre, elles disposent d'un accès aux services de proximité plutôt rapide.

#### Des revenus faibles dans les Monts de Gy et les Hauts du Val de Saône

Dans certains territoires ruraux, les ménages âgés perçoivent des revenus particulièrement

## 3 Les personnes âgées vivent moins souvent seules dans la Haute Vallée de l'Ognon et le Triangle Vert

Part de personnes seules parmi les habitants de 75 ans ou plus vivant à domicile



Source: Insee, Recensement de la population 2014

faibles, et sont donc davantage susceptibles d'être confrontés à des difficultés financières. Dans la communauté de communes des Monts de Gy au sud-ouest du département, et dans celle des Hauts du Val de Saône au nordouest, leur revenu annuel médian est le plus faible, avoisinant les 16 600 €. Dans le Pays de Montbozon et Chanois, le Triangle Vert et les Combes, tous trois situés à proximité de l'agglomération vésulienne, les revenus des personnes âgées sont inférieurs à la moyenne départementale. C'est aussi le cas dans la Haute Vallée de l'Ognon au nord où plus de 16 % des habitants de 75 ans ou plus vivant à domicile bénéficient de l'APA, le plus fort taux du département.

Dans ces territoires ruraux, les personnes âgées vivent dans des petites communes parfois éloignées des commerces et services de proximité ou des structures sociales. Elles sont très majoritairement propriétaires de leur logement, mais celui-ci, souvent ancien, peut engendrer des frais d'entretien ou d'aménagement supplémentaires. En revanche, les personnes âgées habitent plus fréquemment avec un membre de leur famille. C'est particulièrement vrai dans la Haute Vallée de l'Ognon et le Triangle Vert où 64 % des 75 ans ou plus à domicile vivent avec un proche.

## Augmentation limitée du nombre de personnes très âgées à partir de 2020

Avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes de 75 ans ou plus pourrait augmenter sensiblement à partir de 2020. La Haute-Saône pourrait compter, selon les différentes hypothèses d'espérance de vie et de migrations, entre 32 800 et 35 500 personnes âgées en 2030, soit une augmentation

moyenne annuelle de 2 à 2,5 % entre 2014 et 2030 (figure 4).

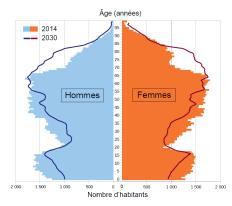
Toutefois, s'agissant des personnes d'au moins 85 ans, leur nombre a fortement augmenté entre 1999 et 2014 (+4,6 % en moyenne par an) ; la hausse serait plus limitée d'ici 2030 (entre 0,8 et 1,7 %) et elle s'amplifierait ensuite avec le vieillissement des générations du baby-boom.

## Vieillissement plus important dans l'Est et le Centre du département en 2030

Si les tendances démographiques actuelles se prolongeaient (définitions), le nombre de personnes de 85 ans ou plus augmenterait dans tout le département mais de façon différenciée (figure 5). Le Nord resterait le territoire où la part de personnes très âgées serait la

## 4 Plus de personnes âgées et moins de jeunes en 2030

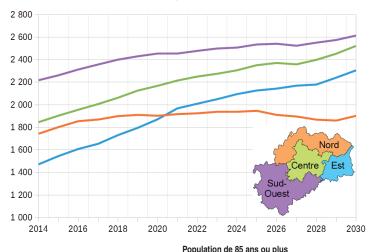
Pyramide des âges de la Haute-Saône en 2014 et projection 2030



Sources : Insee, Recensement de la population 2014 et Omphale 2017, scénario central réactualisé

## 5 D'ici 2030, l'augmentation du nombre de personnes très âgées serait plus forte dans l'Est et le Centre de la Haute-Saône

Projection du nombre d'habitants de 85 ans ou plus dans les territoires de Haute-Saône



Nombre en 2030	Part de la population _ en 2030 (%)	Évolution 2014 – 2030			
		Nombre d'habitants	Moyenne annuelle (%)		
2 600	3,9	+ 400	+ 1,0		
2 500	4,1	+ 700	+ 2,0		
2 300	3,8	+ 800	+ 2,8		
1 900	4,3	+ 200	+ 0,5		
	2 600 2 500 2 300	Nombre en 2030 en 2030 (%)  2 600 3,9 2 500 4,1 2 300 3,8	Nombre en 2030         en 2030 (%)         Nombre d'habitants           2 600         3,9         + 400           2 500         4,1         + 700           2 300         3,8         + 800		

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central réactualisé

plus forte. Il compterait alors 1 900 personnes âgées de 85 ans ou plus en 2030, soit 4,3 % de sa population contre 4 % en moyenne dans les autres territoires. À l'heure actuelle, les personnes d'au moins 60 ans y résidant sont davantage exposées à la pauvreté monétaire, et leurs revenus sont faibles.

C'est dans l'Est et le Centre de la Haute-Saône que l'augmentation du nombre de personnes de 85 ans ou plus serait la plus forte. À l'Est, leur nombre pourrait augmenter de 2,8 % en moyenne par an et serait alors de 2 300 habitants en 2030. Le Centre pourrait compter 2 500 habitants de 85 ans ou plus en 2030, soit une progression de 2 % en moyenne annuelle. Dans cet espace, les revenus des personnes de 60 ans ou plus sont actuellement plus élevés que dans le reste du département.

Le Sud-Ouest de la Haute-Saône pourrait compter 2 600 personnes de 85 ans ou plus en 2030, soit une augmentation d'environ 1 % par an. Les disparités de revenus y sont actuellement fortes: les personnes de 60 ans ou plus bénéficient de revenus plutôt élevés dans le Val Marnaysien, le Pays Riolais, et dans une moindre mesure dans le Val de Gray, tandis que leur niveau de vie est faible dans les autres territoires.

### Définitions et sources

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation. Par construction, le niveau de vie est le même pour tous les individus du ménage. Le niveau de vie médian est le niveau de vie au-dessus duquel se situe la moitié de la population, l'autre moitié se situant en-dessous.

Le revenu disponible du ménage comprend les revenus d'activité, de patrimoine, les pensions de retraite et rentes, les prestations sociales reçues desquels sont déduits les impôts directs.

Le seuil de pauvreté monétaire correspond à 60 % du niveau de vie médian. Lorsque le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil, il est considéré comme pauvre.

Les projections de population à l'horizon 2030 sont réalisées à partir du modèle « Omphale 2017 ». Celui-ci permet de simuler l'évolution de la population par sexe et âge à l'aide de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Il fait évoluer ces composantes selon divers scénarios. Il ne prend pas en compte les facteurs exogènes comme l'impact des politiques publiques territoriales. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions. Pour des contraintes de taille de population nécessaire à la réalisation des projections infra-départementales, les Établissements publics de coopération intercommunale sont regroupés en 4 grands territoires, Est, Nord, Ouest, Sud-Ouest, comptant plus de 50 000 habitants.

Les projections de population réactualisées ont pour point de référence l'année 2013 et prennent en compte l'évolution récente de la population du département jusqu'en 2015. Ces projections sont présentées selon trois scénarios. Le scénario central réactualisé prolonge les tendances les plus récemment observées. Deux variantes l'encadrent en faisant évoluer l'espérance de vie et les migrations.

Les prestations de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) sont délivrées au vu de la grille AGGIR définissant les groupes Gir 1 à 4 selon le degré de dépendance des personnes de 60 ans ou plus (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1229). L'APA n'est pas soumise à condition de ressources mais son montant varie selon les revenus des bénéficiaires.

Les caractéristiques de la population sont issues du **recensement de la population** 2014 dont les résultats sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles de recensement de 2012 à 2016.

Les statistiques de revenu et de niveau de vie sont établies à partir du **Fichier localisé social et fiscal** (Filosofi) de 2014. Le champ couvert est celui des ménages ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (foyer, maison de retraite...).

#### Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier CS 11997 25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :

Rédactrice en chef :

Isabelle Revillier

Mise en page :

Moïse Mavo

STDI

Crédits photos : CRT, L. Cheviet

ISSN: 2497-4455 Dépôt légal: juin 2018

© Insee 2018

#### Pour en savoir plus

- Blanpain N., « L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes », Insee Première n° 1687, février 2018.
- Bertrand M., Fournier A., « Portrait des 45-64 ans, maillon fort des solidarités familiales », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 19, juillet 2017.
- Fournier A., Lèbre P., « L'allocation personnalisée d'autonomie aide 64 000 personnes en Bourgogne-Franche-Comté », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 19, décembre 2016.
- ORS Bourgogne-Franche-Comté, ARS Bourgogne-Franche-Comté, « Personnes âgées - Éléments saillants en Bourgogne-Franche-Comté », Diagnostic PRS2 – Personnes âgées, 2017.



